

PASSEPORT - Mineur

- Formulaire de demande de passeport - cerfa N°12101*02 (à remplir au stylo noir, en lettres majuscules et avec les accents) ou pré-demande (télé-service disponible sur www.service-public.fr)
- Carte nationale d'identité en cours de validité
- Une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (uniquement d'une 1^{ère} demande et si la carte d'identité est périmée)
- Photos d'identité datant de moins de 6 mois (identiques aux normes mises en place par le ministère de l'intérieur)
- Justificatif de domicile daté de moins de 1 an (facture eau, électricité, gaz, ordures ménagères, téléphone, avis d'imposition)
- Carte nationale d'identité de la personne exerçant l'autorité parentale
- Timbre fiscal (disponible au bureau de tabac ou sur internet en version dématérialisée) :
 - Moins de 15 ans = 17 €
 - De 15 à 18 ans = 42 €
- Ancien passeport le cas échéant (renouvellement)
- En cas de divorce des parents, ramener le dispositif complet du jugement de divorce

Les demandes et retraits de passeports se font uniquement sur rendez-vous, avec présence du demandeur **obligatoire**.

Lors du retrait de votre passeport, veuillez vous munir du récépissé qui vous a été remis lors du dépôt de votre demande.